Le Nord

ADMINISTRATION
LILLE, 15, rue d'Angleterre, LILLE

BUREAU D'ANNONCES
1, rue des Sept-Agaches, Grand'Place

CONDITIONS

Par la poste. Un an	20 francs
Six mois	10 francs
Trois mois	5 francs
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus	

PUBLICITE

Annonces	la ligne	0,40
Réclames	—	0,75
Faits-divers	—	1,50
Chronique locale	—	4,00

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

L'impôt sur le revenu

M. VIGOUROUX n'insiste pas.

M. BALLANDE défend un amendement tendant à ajouter après les mots « dépenses » les mots « et amortissements ». M. Caillaux accepte. Le paragraphe 3 est donc adopté avec cette addition.

M. DUSSAUSOY. — Il est entendu que les subventions aux œuvres de bienfaisance seront comprises parmi les dépenses inhérentes à l'exercice de la profession.

M. CAILLAUX. — C'est entendu.

M. JAURES. — Il y a des Compagnies minières qui emploient de grosses sommes à subventionner les écoles libres, alors que les ouvriers ne demanderaient pas mieux que d'envoyer leurs enfants dans les écoles de l'Etat. Ces subventions ne doivent pas être comprises dans les dépenses inhérentes à l'exercice de la profession (Protestations sur divers bancs).

M. RIBOT voudrait que l'on déduise du revenu imposable les sommes consacrées à l'amortissement du capital.

M. CAILLAUX. — Je ne puis accepter. Il suffirait qu'un industriel amortisse son capital en quelques années pour ne pas être taxé.

M. RIBOT. — Il ne s'agit pas d'amortissement anticipé.

Pour les Compagnies de chemins de fer, l'amortissement est une charge. Si vous ne le comprenez pas parmi les charges inhérentes à l'exercice de la profession, le dividende sera diminué dans des proportions considérables et ce sont les contribuables qui devront solder la différence. Je demande au ministre d'étudier la question.

M. CAILLAUX. — La question mérite d'être étudiée. Le paragraphe 3 est réservé. On passe au paragraphe 4 ainsi conçu :

« Les intéressés sont invités à déclarer dans le délai d'un mois à dater du jour où ils en auront reçu l'invitation au contrôleur des contributions directes, le montant du revenu, tel qu'il est défini au paragraphe précédent obtenu par eux les trois années précédentes.

M. SIEGFRIED, radical, combat le système de la déclaration. Il défend un amendement tendant à évaluer les revenus d'après les signes extérieurs et l'importance de la patente.

Voix à l'extrême-gauche. — Mais la patente est supprimée !

M. SIEGFRIED. — Vous allez mécontenter le petit commerce si dévoué à la République (Exclamations ironiques à l'extrême-gauche).

M. RENOULT combat l'amendement.

M. SIEGFRIED revient à la charge et M. Gaston Menier l'appuie.

M. MEUNIER. — Nous ne voulons pas de la déclaration; mais nous voulons un système moins vexatoire que le système de la patente.

M. PUECH. — Cette discussion ne peut aboutir à une solution pratique. Je suppose l'amendement Siegfried adopté le contribuable sera lié par le § 7 qui l'oblige dans le cas de réclamation contentieuse à déclarer le montant des bénéfices réalisés pendant les trois années précédentes. Les deux questions sont liées. La discussion est très confuse. M. Siegfried fait l'éloge de l'ancien système de la commission : le système de la productivité.

M. René RENOULT. — Ce système, vous n'avez même pas voulu l'examiner, vous n'avez pas voulu du système de la productivité, mais dès que nous adoptons le système de la déclaration contrôlée, vous n'en voulez pas non plus. Je demande à la Chambre d'écarter l'amendement Siegfried et Gaston Meunier et de discuter le système nouveau proposé par la Commission.

M. Gaston MEUNIER. — Jamais la Chambre n'a voté la déclaration contrôlée. Les industriels et commerçants n'en veulent pas non plus. La discussion se termine très confuse. Le ministre des finances soutient que la Chambre s'est rallié au système de la déclaration dont elle paraît ne plus vouloir aujourd'hui.

M. AYNARD. — Jamais la déclaration n'a été votée par la Chambre; elle en a voté le principe, reste à discuter le mode d'application.

M. CAILLAUX. — Vous voulez qu'une catégorie de contribuables échappe à l'impôt. Ce serait une faveur scandaleuse au détriment des classes rurales.

M. CAILLAUX. — La Chambre a déjà marqué sa préférence par 448 voix contre 10 et le Gouvernement ne faisait pas partie des 448.

Je lui demande de ne pas se dédire.

M. RIBOT. — Le système de la productivité ne résisterait pas à l'examen. Le contrôleur aurait eu le droit de contrôler tout ce qu'il aurait voulu. Tôt ou tard on aurait abouti à la déclaration, mais le système de la déclaration est déplorable.

C'est un contrôleur à qui vous allez confier les secrets de toutes les familles, et cela n'existe dans aucun pays.

LE RAPPORTEUR. — Il y a des amendements déposés. Le texte du projet peut être modifié.

M. RIBOT. — Le système de M. Caillaux met tout à la charge du contribuable. L'orateur demande au Gouvernement et à la Commission de résumer un texte donnant satisfaction au vœu de la Chambre.

Le vote

Le président met aux voix l'amendement Meunier.

Le scrutin est très animé : M. Caillaux contère au Centre avec MM. Ribot et Aynard ; M. Jaurès s'explique d'un autre côté.

L'amendement est repoussé par 306 voix contre 283.

La discussion est renvoyée à ce matin à 9 heures.

La séance est levée à 7 heures.

Un curé à l'Alcazar

Le comité catholique de Notre-Dame de Fives avait organisé une réunion publique et contradictoire, salle de l'Alcazar, avec comme conférencier, M. l'abbé Bordron.

Encore un peu, certains timides aurraient blâmé l'entreprise. Faire entrer un curé à l'Alcazar ! ! ! Ça ne s'est jamais vu.... Les socialistes s'y porteront en masse, il y aura du chahut, de l'obstruction, des blasphèmes, des injures.... avec pas mal de horions !

La réunion a eu lieu samedi soir, de 9 heures à 11 heures 1/2, et rien de ce que les timides redoutaient n'est arrivé.

L'abbé Bordron a traité le sujet de sa conférence devant un auditoire composé d'ouvriers du parti libéral en majorité et de socialistes nombreux. Mentionnons aussi une cinquantaine de femmes, de très bonne tenue du reste, qui étaient venues par sympathie pour Delory, pour acclamer Delory... Pourquoi pas ?

M. Bordron a été écouté dans le plus parfait silence, et quand ses partisans l'ont applaudi, il ne s'est produit aucune contre-manifestation chez les adversaires.

La conférence

Le sujet de la conférence était : Le progrès social, ses conditions et ses ennemis. L'abbé Bordron l'a traité avec une netteté, une exactitude, une force, un brio qui ont charmé tout le monde. Les socialistes eux-mêmes disaient : « Voilà un curé qui n'a pas le filet ».

Pendant plus d'une heure il a développé les propositions suivantes :

Tout le monde convient que la société actuelle est en souffrance. L'ouvrier surtout a besoin qu'on s'occupe de son sort pour l'améliorer.

Diverses doctrines s'offrent à faire le travail en promettant le succès.

Nous catholiques nous prétendons avoir le bon moyen — les socialistes-collectivistes ne l'ont pas. — L'ennemi c'est le franc-maçon. M. l'abbé Bordron venge l'Eglise de cette insulte ; « Elle n'a jamais rien fait pour le peuple. » Il rappelle les œuvres du Christ, se faisant ouvrier, rétablissant la liberté en prêchant aux maîtres : Cet esclave c'est ton frère, fais le libre ; assurant le salaire aux ouvriers par des menaces terribles contre les avares, les mauvais riches, les cupides. C'est aux ouvriers qu'il se fie pour bâtir son Eglise, il ne choisit point pour cette œuvre immense des savants et des puissants, mais des rustres, des pêcheurs.

Cette Eglise, qui sur terre personnifie le Christ, a travaillé à donner aux ouvriers, par ses pontifes, ses prêtres et ses fils : des écoles, des orphelinats, des hospices, des corporations, des mutualités, des syndicats, des coopératives, des caisses rurales, des caisses de retraite.

Tous ceux qui veulent s'occuper avec succès d'œuvres sociales doivent s'inspirer d'Elle.

Elle a des moyens de guérir l'homme, qui par nature et moralement est malade ; elle a des méthodes, résultat de sa sagesse et de son expérience.

Mais elle a un ennemi : La franc-maçonnerie. Cette congrégation, la seule autorisée en France, pour faire la guerre à l'Eglise, épuise les trésors publics. Un exemple : avec les millions dépensés pour fermer et remplacer des écoles qui ne coûtaient rien à l'Etat, on aurait de quoi établir la caisse des retraites ouvrières. Mais la Franc-Maçonnerie, pour atrophier les cerveaux et tuer la foi dans les jeunes âmes, ruinerait la France s'il le fallait. On pourrait en vérité formuler ainsi sa haine : « Plutôt la chute ouvrière plutôt qu'elle soit sauvée par l'Eglise. »

Le collectivisme nous parle d'une société de « demain » qui ne connaîtra plus pauvreté, dépendance, travail..... C'est un rêve, une utopie, une impossibilité. Mieux vaut, par une sage législation et la culture morale de l'homme, améliorer ce que l'on a, que de tout détruire pour faire du neuf problématique... tout au moins. Pourquoi les collectivistes, trop souvent se laissent-ils tromper et conduire par les francs-maçons ? Pourquoi avec eux font-ils la guerre à l'Eglise ?

Qu'ils l'écoutent plutôt, qu'ils apprennent sa doctrine et ses méthodes, ils suivront son mouvement, avec Elle ils assureront le progrès social.

L'orateur a été écouté par tous avec une attention admirable, juste hommage à son talent et à la vérité, qu'il présentait si bien.

La parole est donnée à M. Delory pour la

CONTRADICTION

L'orateur se plaint de n'avoir qu'un quart d'heure pour la réplique mais, bien inspiré, le président le laisse parler plus d'une heure. M. Delory fait d'abord une profession de foi : Il n'est pas franc-maçon. Il rend hommage au rôle social de l'Eglise dans le passé, mais d'après lui, elle a fait son temps. La science... ! ! !

Il ne relève rien de la conférence de M. Bordron, mais expose longuement la doctrine des collectivistes, dont il a fait distribuer un long résumé (œuvre de Guesde, paraît-il). Il eut dû lui suffire de nous donner cette feuille, ses commentaires ne l'ont ni éclairée ni fortifiée... au contraire.

Il étale avec complaisance toutes les belles promesses par lesquelles on trompe l'ouvrier : tout le monde propriétaire dans la masse qui aura pour chef le Dieu-Etat : de l'Etat on aura, le couvert, l'abri, le vêtement... tout, tout et encore quelque chose.

Plus de pauvreté, plus de dépendance, presque pas de travail : deux heures par jour... et comme dans la société de demain les hommes seront parfaits — aujourd'hui ce sont des loups dit M. Delory — ce sera le paradis terrestre.

Il lui est répondu : Tout est imaginaire dans votre société de demain. Votre système arrête l'initiative, le talent, le travail. Si l'Etat doit me donner à dîner, je puis l'attendre à rien faire. — Comment répartirez-vous le travail ? Qui balayera la rue, videra les égouts, qui sera comédien ou mineur, architecte ou cordonnier. Vous dites les travaux les plus lourds seront les plus rémunérés. A quoi bon ? — Pourrais-je mettre en réserve ce que j'aurai obtenu en surplus ?... Mais je recommence la propriété individuelle : Je ne le pourrai pas ? Alors que voulez-vous que j'en fasse. Dans le bœuf n'y aura-t-il que du filet... Qui mangera la basse boucherie ?... Et qui dirigera ? Les équipes choisiront leur chef... Ce chef deviendra un maître. Vous changez la forme du patronat, vous ne le faites point disparaître.

M. Delory parle d'accumulation de la richesse. — C'est un titre de son imprimé — M. l'abbé Bordron oppose à cette statistique dite officielle une statistique dite aussi officielle, les deux se contrarient.

M. Delory fut écouté avec attention, on eut pour l'orateur des socialistes la courtoisie qu'ils eurent pour « le Curé ». Cependant à un certain moment, il devint fort difficile de contenir l'assemblée, c'est quand, faisant allusion au dire de l'abbé Bordron sur les retraites ouvrières, M. Delory voulut prendre la défense des 15 000...

L'abbé Bordron avait dit : Chaque fois que les députés socialistes doivent faire renouveler leur mandat ils mettent toujours en avant : Retraites ouvrières... Jeu de politiciens, qui, une fois élus, remisent le trompe-l'œil jusqu'aux élections prochaines.

M. Delory avait répondu : C'est difficile, on y travaille. — M. Bordron de répliquer Si difficile ?... mais en un tour de bras vous vous êtes voté 15.000, et une retraite.

C'est difficile quand il s'agit des ouvriers... c'est facile pour vous (Tonnerre d'applaudissements)....

M. Delory avec l'air paterne qu'il eut dès le début, mais plus accentué encore, veut expliquer que cette retraite n'est pas une charge pour le Trésor... Chaque député abandonne 50 francs par an à la caisse pour l'alimenter et si dans l'avenir les fonds manquent on ne donnera rien aux députés... Un fou rire gagne l'assemblée et on crie : Votre caisse ne sera jamais vide... Vous y ferez couler la sueur des ouvriers...

Le bon gros 15.000 était tout décontenancé.

Après M. Delory apparaît en scène un tout jeune bolchéviste qui reproche à M. Delory cette parole : « L'homme est le produit du milieu où il vit. Avec raison il appelle cette affirmation une erreur et il oppose cette affirmation « c'est la nature de l'homme qui n'est pas bonne ; donnez à l'homme, par l'éducation, une bonne morale et son milieu deviendra bon ».

Mais... ça va se gâter... Le jeune Sillonniste — car c'en est un, nous dit-on — démontre aux collectivistes qu'ils auront toujours des maîtres et que leur système conduit au Syndicat Jaune.

Et il a l'imprudence, — j'allais écrire : l'impudence — d'appeler ceux du syndicat Jaune des vendus.

Les Jaunes de l'assemblée bondissent et crient leur colère.

Plusieurs, des ouvriers tout noircis de la poussière du travail montent à la tribune pour crier à l'assemblée « moi je suis des Jaunes et je ne suis pas un vendu. On m'insulte. »

Les Rouges même trouvaient qu'ils avaient raison...

Le calme se rétablit.

***

M. l'abbé Bordron termine la séance par cette parole :

Dans la justice et la loyauté, dans une sincère fraternité travaillons au « progrès social » avec l'Eglise.

Bonne soirée ! Le prêtre a pris contact avec les socialistes, il leur a servi d'excellentes vérités qui feront contre-poids aux erreurs de leur doctrine. Il leur a dit que leur ennemi c'est le franc-maçon dont ils sont trop souvent l'instrument inconscient.

Le prêtre avait cette conviction qu'il y a des socialistes sincères avec qui on peut discuter ; chez qui on ne rencontre ni brutalité, ni injures ; elle est plus grande que jamais.

Quand, ouvrant les yeux, les ouvriers verront dans le prêtre ce qu'il est : un ami ; quand ils réfléchiront à ce que leur a dit M. l'abbé Bordron, ils deviendront nôtres et nous travaillerons dans un commun effort au

PROGRÈS SOCIAL.

ÉCHOS

ASSURANCES

MM. les Curés sont avertis qu'aucun agent d'assurances n'a le droit de se présenter au nom de l'Administration diocésaine comme étant recommandé par elle, à moins d'avoir en main la preuve écrite de cette affirmation.

Le bruit nous revient que plusieurs ont eu le tort de négliger cette précaution pourtant bien élémentaire.

SOCIÉTÉ DES SAUVETEURS DU NORD ET DU PAS-DE-CALAIS

La Société des Sauveteurs du Nord et du Pas-de-Calais a tenu, le dimanche 28 juin, son assemblée générale trimestrielle, au siège central, 116, rue de l'Hôpital-Militaire, à Lille.

Il a été d'abord procédé à l'élection de quatre membres du Conseil d'administration. MM. Guillaume Castelain, Pierre Leroy, Achille Bernard et le capitaine Fontaine ont été nommés administrateurs.

Le scrutin a été ensuite ouvert pour la nomination de trois membres du bureau. Ont été élus : premier vice-président, M. Lévêque Clément ; deuxième vice-président, M. Milliez Ursmar ; secrétaire général, M. Lepot Clément.

COMMISSION DÉPARTEMENTALE

La Commission départementale se réunira le mercredi 1er juillet, à deux heures et demie de l'après-midi.

LE VRAI DIAMANT

De son creuset le fumiste Lemoine n'a pu faire sortir qu'un lapin. Mais des roues de la **Loterie de la Presse du Nord** sortiront, le 20 décembre, cent trente-six mille francs. Le voilà, le vrai diamant.

Le billet, un franc dans tous les débits de tabac.

LA WATTENOISE

Bénédiction de la première maison ouvrière édifiée à Watten par la « Wattenaise » ; première fête de la Société de gymnastique, bénédiction du drapeau de la Jeunesse Catholique, telle est la triple fête qui m'amène à Watten, l'ancien bourg dont la vieille tour, dépassant les arbres de la colline, semble la sentinelle, la gardienne immobile de l'ancien golfe de la Morinie.

De Saint-Omer à Watten, ce n'étaient que lagunes, où déjà verts les choux-fleurs renommés sont en espérance. Dans les touffes d'herbe bordant les rives multiples, çà et là, un pêcheur surveille sa ligne, étranger au reste de la terre. Silencieux, des bateaux glissent sur les canaux.

Mais, voici Watten. Le train est en avance. Je vais au presbytère où le curé, âme de la « Wattenoise », me donnera des explications.

Simplement, aimablement : « Venez, me dit-il, la maison vous en dira plus que moi ».

Je ne demandais pas mieux.

Et voilà, qu'au détour du chemin tout enguirlandé, j'aperçois une bâtisse entourée de mâts et de drapeaux, sur un fond de paysage splendide.

Je n'en pouvais croire mes yeux.

— Ca, M. le Curé, la maison ?

— Mais oui ! ce n'est pas bien ?

— Pas bien ! ! ! mais c'est un véritable chalet !

Et, à première vue, je juge l'habitation bien plus pratique que tous les beaux chalets bâtis actuellement partout, faite pour la montre extérieure et la gêne intérieure.

60 mètres carrés de surface couverts, une cour, cinq places au rez-de-chaussée, deux grandes chambres à deux lits au premier, un grenier, le tout sur 525 mètres carrés de domaine.

Tout est solide, coquet, pratiquement aménagé.

— Combien le loyer de la maison ? Monsieur le Curé ?

— 20 francs de loyer par mois, et la maison appartenant à l'ouvrier au bout de 25 ans d'occupation.

Je m'en vais, ébloui, n'en revenant pas.

La cloche sonne dans le vieux beffroi de l'église. Je passe par la porte du vieux chêne où la brèche des inventaires a fait un trou énorme laissé béant.

Dans l'édifice est tassée toute la population regardant avec amour les grands jeunes gens en uniforme venant faire bénir leur drapeau. Des paroisses voisines des groupes de Jeunesse Catholique sont là en témoins.

Montant en chaire, M. le Doyen de Gravelines jette dans les cœurs une parole vibrante de foi, d'espérance et d'action, traçant la ligne de conduite aux jeunes.

Au chœur, M. le Doyen de Bourbourg, délégué de Monseigneur l'Archevêque, bénit le drapeau tricolore présenté par le capitaine Magniez. — « Reçois ce Drapeau... » dit alors le célébrant au porte-drapeau qui saisit retendard d'une main ferme « ... que la paix soit avec vous ».

Et les clairons sonnent saluant le drapeau de la Patrie, s'inclinant devant l'autel.

La procession s'est formée. La Croix, la Gymnastique, toute la population de Watten, le célébrant, et l'on va à la bénédiction de la maison. Aidé des prêtres, le Doyen de Bourbourg y procède.

Et aussitôt, la foule s'approchant plus près, M. Favière monte sur une estrade et prononce un grand discours dans lequel il félicite la « Wattenoise », et exprime l'espérance que tout le terrain environnant se couvre de maisons spacieuses et pratiques comme celle qui vient d'être bénite. L'orateur, fréquemment applaudi, sait que déjà la Société songe à la construction de nouvelles habitations.

Une marche enlevée retentit. En une pâture toute décorée d'oriflammes et de guirlandes la population se transports. Etonnée et ravie elle suit les multiples évolutions des gymnastes, admire leur agilité aux agrès, les mouvements d'ensemble gracieusement rendus, la boxe enlevée. Elle en oublie d'applaudir.

Alors, en quelques mots, le capitaine Magniez exalte la Patrie personnifiée par le Drapeau, crie l'union.

Et la fête s'achève par quatre belles pyramides humaines pendant que la Musique fait entendre son meilleur accompagnement.

C'est fini. — Cette fois s'élèvent, de toutes parts, des applaudissements chaleureux.

Et la foule s'écoule, heureuse, impressionnée de cette fête où avaient été réunis les trois grands amours du Catholique français : la Famille, la Patrie, l'Eglise. — La Famille par la maison ouvrière, la Patrie par le Drapeau, l'Eglise par la bénédiction de l'une et de l'autre.

VIATOR.

LES FÊTES DE LILLE

La Journée de Lundi

La revue des Sapeurs-Pompiers

Une innovation originale aux fêtes de Lille qui a fait courir des centaines et des centaines de curieux sur le terrain de l'Esplanade c'était la revue des sapeurs-pompiers et de leur matériel.

Un peu avant 11 heures, le bataillon des sapeurs-pompiers, dont les casques étincellent sous un soleil rutilant, sont alignés, face au canal de la Deûle.

M. le commandant Boivin, en grande tenue, parcourt les rangs et fait rectifier les alignements.

Mais voici la municipalité : M. Charles Delesalle, maire, suivi de MM. Liégeois-Six, adjoint, délégué au corps des sapeurs-pompiers ; Dambrine, Crépy-Saint-Léger, Duburcq, adjoints ; Leleu, Rémy, Pajot, Duburcq, adjoints ; Leleu, Rémy, Pajot, Lesenne, Barre, Barrois, Coutel, Delos, etc.

Ils passent devant le front du bataillon et admirent la belle tenue de ces soldats dont beaucoup ont dépassé la quarantaine; puis c'est le tour du matériel, objet constant de tous les soins des pompiers ; une quarantaine de véhicules sont là alignés dans un ordre impeccable et d'une propreté irréprochable ; il y a les trois grandes échelles, les grands et petits dévidoirs, les deux pompes à vapeur et les pompes à bras.

Mais un coup de sifflet retentit ; les pompiers se précipitent ; les échelles sont débarrassées de leur voiture-support et dressées dans le vide ; les dévidoirs se déroulent instantanément et bientôt l'on aperçoit au haut de chaque échelle un pompier muni d'une lance.

Des applaudissements partent de la foule émerveillée de tant de rapidité dans l'exécution dans la manœuvre.

Une nouvelle voiture-dévidoir attelée de deux chevaux est ensuite présentée à la municipalité ; d'une conjoncture plus légère que les autres, elle peut contenir trois cents mètres de tuyaux et peut transporter une dizaine de pompiers.

Avant le défilé, M. Charles Delesalle remet aux pompiers lauréats du concours de tir les récompenses dont nous donnons la liste ci-dessous.

Puis quelques commandements brefs, et aux sons entraînants de la musique des sapeurs-pompiers ceux-ci défilent suivi de leur matériel ; les pompes, les dévidoirs, les échelles, passent au trot pendant que corne la puissante sirène et que la foule applaudit à tout rompre.

Voici le palmarès du concours de tir :

1er prix, Laporte Oscar, sergent; 2e, Lemarquant, sergent-major; 3e, Deledicque Léon, sapeur; 4e, Didelot, serg.-maj.; 5e, Bassé, clairon; 6e, Hainez, musicien; 7e, Cauvin, clairon; 8e, Rousseau, 1er servant; 9e, Boutry, caporal; 10e, Capelle Alexandre, musicien; 11e, Ramu, serg.; 12e, Letombe Adolphe, 1er servant; 13e, Delpierre, serg.-fourr.; 14e, Maury, sergent; 15e, Ledez Georges, musicien; 16e, Portebois Ch., mus.; 17e, Bocquet, cap.; 18e, Prevost, sap.; 19, Duyck, mus.; 20e, Danette A., serg. retrait.; 21e Papegay, sapeur; 22e, Pilot, serg. retraité; 23e, Delrue Alex., musicien; 24e, Frimas Léon, id; 25e, Chavatte, 1er servant; 26e, Vanderspelden, id; 27e, Vanhagendoren, serg.; 28e, Cambier, serg.-fourr.; 29e, Viseur, serg.-major; 30e, Favier, sapeur; 31e, Jouvenelle, caporal; 32e, Vandenbergh, serg.; 33e, Delrue Louis, musicien; 34e, Lahaye, serg.; 35e, Walline, clairon; 36e, Destailleur, sapeur; 37e, Vilain, capor.; 38e, Payelle, serg.

La distribution des prix

A six heures, dans le brouhaha des conversations de la foule, qui a pris ses places à l'avance, et des chants des premières sociétés arrivées, les conseillers municipaux vont prendre place à la table d'honneur, située sur le kiosque de l'Esplanade, à l'ombre des platanes touffus. On remarque M. Dambrine, adjoint aux fêtes ; M. Duburcq, adjoint ; MM. Désiré Danel, Leleu, Lasot, Pajot, Ovigneur, etc.

Aux accents de l'excellente fanfare de Fives, dirigée par M. Brodelle, la distribution des prix commence.

A l'appel de son nom, chaque société, précédée de son drapeau et de sa pancarte aux noms burlesques, vient se présenter à l'entrée du kiosque, où M. Dambrine proclame les résultats et distribue les récompenses.

Tout autour, la joie est délirante, on danse, on crie, on chante, on gesticule ; on voit ici les costumes les plus divers : c'est presque une mascarade, et l'on se croirait transporté en Afrique, chez les Arabes ; il y a des costumes blancs, des bleus, des rouges, des multicolores ; pour ajouter encore à la bizarrerie de leur tenue et exciter l'hilarité du bon public, quelques-uns se sont enduits le visage de suie et font la pige à un véritable nègre, membre de je ne sais quelle société, qui, coiffé d'un casque colonial, agite avec frénésie un drapeau tricolore et danse une bamboula endiablée.

Pour finir, la Fanfare de Fives joue l'air lillois : « Le P'tit Quinquin » et M. Dambrine lui adresse ses remerciements pour sa participation dévouée à la fête de Lille. M. Brodelle remercie et fait exécuter la « Marseillaise », pendant que s'écoulent vers le cœur de la ville les sociétés enchantées de leurs succès.

Le Palmarès

Tir à l'arc au berceau

« A la Réjouissance », rue Gantois, chez M. Leborgne. — 1er prix, Achille Rausau, Hellemmes, St-Ghislain ; 2e, Henri Hérin, l'Alliance, Moulins-Lille ; 3e, Henri Thieffry, Hellemmes, Saint-Ghislain ; 4e, Fruit frère, l'Alliance, Moulins-Lille; 5e, Jules Delabre, La Madeleine.

BANLIEUE D'ESQUERMES.— 1er prix, Emile Salomé, trois points, Loos ; 2, Cardon, St-Sébastien, d'Esquermes ; 3e, Vanderstraeten, Saint-Antoine, Haubourdin ; 4e, Léon Houte jeune, Saint-Sébastien, banlieue d'Esquermes; 5e, Moise Potié, Trois Rois, de Loos ; 6e, médaille de tenue, les Grands Archers, de Tourcoing ; 7e, médaille d'éloignement, id. ; 8e, médaille de nombre, Trois Rois, de Loos.

Fusil arbalète

1er prix, Georges Saint-Quentin, Amis Réunis, Lille ; 2, Emile Hornart, Occasion, Sequedin ; 3e, Gustave Dujardin, Forest ; 4e, Ernest Choussaint, Occasion, Sequedin ; 5e, Arthur Adlasse, Cœurs francs, Lille ; 6e, Alfred Joly, Guillaume Tell, Lannoy ; 7e, Arsène Logeon, Occasion, Sequedin ; 8e, Charles Delombart, Société franche, Lille ; 9, Michel Vanbastelaer, id. ; Mouche : Gustave Saint-Quentin, Amis Réunis, Lille ; Bas nombre : Charles Mathon, Forest ; Tenue : Amis Réunis, Lille ; Nombre : Société franche, Lille ; Eloignement : Forest.

SAINT-MAURICE. — 1er prix, Louis Legroux, Les Amis Réunis ; 2e, Emile Cléty, Les Sans Chagrin ; 3e, Clovis Desmettre, Les Intimes ; 4e, Louis Danon, Les Sans Chagrin; 5e, Emile Barate, id ;

Jeu de Boules

MOULINS - LILLE. — 1er prix, Delobel, Joyeux Bourieux, Thumesnil ; 2e, Edouard Blaise, id. ; 3e, Charles Laurent, La Concorde;

FEUIL LETON 15

SŒUR GUENOLÉ

Par Kenavo

Jean se demanda si, sous son apparente bonhomie, le vieillard ne cachait pas une leçon à son adresse : mais non. Talhouarn n'avait nulle intention d'appliquer l'axiome à son maître. Il reprit :

— Je viens vous apporter le terme de la Noël. J'avais demandé à Durand six semaines de répit, car je voulais vendre à la Chandeleur une paire de bœufs, mis à l'engrais après les grands labours. Voici l'argent, notre maître.

Talhouarn dénoua le coin d'un mouchoir à carreaux bleus où il avait serré les pièces d'or avec les billets chiffonnés.

— Ce n'était pas si pressé, mon vieux Pierre : ce n'est pas l'habitude chez nous d'envoyer l'huissier dans les métairies.

— Je sais bien ; mais cela me faisait trop de plaisir de vous remettre l'argent à vous-même, monsieur Jean, pour que je rate l'occasion, la dernière peut-être de ma vie, car vous repartez, à ce qu'ils disent, et je me fais vieux. Vous eussiez dû demeurer avec nous, notre maître.

— Je reviendrai, mon ami, dit Jean, que le regret sincère du fermier émouvait malgré lui.

— C'est drôle qu'on ne se plaise point ici, reprit Talhouarn en hochant la tête. Pour lui, dont la vie tout entière s'était écoulée dans le cercle étroit que limitait l'horizon, il ne se pouvait concevoir rien de plus beau que le château avec ses dépendances, ses bois, ses terres surtout dont le travail de l'homme étendait le labour. Oui, chaque année quelques cases nouvelles s'ajoutaient à ce riche damier de moissons variées : rouge incarnat des trèfles, gris bleuté des lins, vert sombre des céréales.

— Oui, monsieur Jean, vous eussiez dû demeurer parmi nous. Il vous faudrait défendre votre terre contre les idées mauvaises qui préparent, dit-on, une nouvelle révolution. Je ne suis pas un savant, moi, mais j'ai ouï dire aux anciens que c'étaient des livres qui avaient amené la grande révolution. Il s'en écrit encore des livres où l'on prêche la haine du maître. Maintenant, maîtres et fermiers ne se connaissent plus, ils ne sont plus la grande famille qu'ils étaient autrefois. Je vous connais bien encore, monsieur Jean, car j'ai connu votre père et votre grand'père, et je sais que la race se continue dans les fils ; mais mes enfants vous connaissent à peine... et mes petits-enfants ne vous connaîtront plus. Votre présence ici, monsieur le comte, serait une sauvegarde et pour vous et pour nous : elle nous donnerait du cœur à l'ouvrage et vous prendriez intérêt à la terre.

Bien plus que les exhortations pressantes de sa marraine ou de ses cousines de Saint-Vran, les paroles du paysan, comme celles du prêtre, troublaient l'âme de Jean. Une vertu sortait-elle aussi de la demeure ancestrale lui faisant un reproche de son inutilité consentie ? Peut-être. Il se demanda s'il ne ferait pas bon vivre là comme un prince bienfaisant au milieu de ces braves gens avec, près de lui, pour partager sa joie, une reine belle et bonne surtout. Mais l'ennui le reprenait, avec l'effroi d'être jeté malgré lui dans la lutte politique où voulaient l'entraîner la tante du Rosmeur et les cousins de Saint-Vran. Son courage faiblissait, et la tentation plus forte l'attirait irrésistiblement vers la vie facile et brillante dont il avait fait jusque-là la sienne.

Avec le soulagement qu'éprouve le prisonnier à quitter sa cellule, Jean prit un soir le rapide de Paris. Tual pleurait en portant sa valise au jeune homme confortablement installé dans son wagon de première. Jean avait le cœur sensible : il s'en voulut presque des larmes du vieux serviteur.

— C'est drôle comme on m'aime ici, se dit-il. C'est bien la terre de la fidélité.

Le train s'ébranlait : le mouvement du wagon le reporta à quelques mois en arrière alors que, du chagrin plein l'âme, il venait à Coatfaut demander la paix et l'oubli. Il se souvint des grandes panacées de sa marraine : le travail ou un autre amour. Puis, avec un certain dépit de constater son inconstance et un vrai plaisir d'être délivré de sa peine, il dut s'avouer que son chagrin avait cédé au remède vulgaire : le temps, la vieillesse du souvenir, comme le disait sa tante.

— Baste ! ce n'était qu'un flirt que j'ai sottement pris pour un vrai amour.

Bientôt, quelques lueurs parurent, dessinant les fenêtres d'une masse grise tout au bout d'une prairie que baigne le Dourguen. Une lumière s'agita au passage du rapide.

— L'adieu de ma tante du Rosmeur... Au revoir, marraine, au revoir ! et la main du jeune homme envoya un salut.

Quelques minutes après, une croix de granit, à gauche de la voie, indiquait le carrefour qui mène à Saint-Vran.

— Pauvre Eugénie ! dit Jean, songeant à la vieille demoiselle qui jamais peut-être ne verrait le Bon Marché ou le Musée Grévin.

Déjà on apercevait les hautes futaies des hêtres qui donnent leur nom à Coatfaut. Jean guettait dans les bois l'éclaircie de la grande avenue avec la dernière vision du château. La lune était sortie des nuages qui la voilaient : sous cette claire lumière, Jean ne perdait rien des détails. Voici les grands arbres du parc, la chapelle..., le château... puis la ferme des Talhouarn.

— J'aurais dû rester, dit Penmarc'h, ici j'aurais été quelqu'un : à Paris, je ne suis qu'un oisif perdu dans la foule.

Le rapide filait ; à chaque arrêt très court, les employés jetaient un nom ; étendu sur la banquette du wagon qu'il occupait seul, Jean sommeillait maintenant, sans remords.

CHAPITRE XI

Les révérences, la franchise et la fierté d'Edith de Lansac avaient conquis l'affection de la marquise de Rosmeur, elle projeta un rapprochement entre Yvonne et Edith ; les rapports, impossibles entre les deux mères, devenaient faciles entre les enfants.

Que Mme de Kerbarzic ne voulut pas revoir la maison de l'oncle Yves, c'était chose simple à admettre ; que Mme Ploch ne fît point de visite à Porsguern, une raison de tact, plus encore que son état de santé, le faisait aisément comprendre. Mais, pour les deux fillettes, le cas se simplifiait.

L'arrivée de son neveu de Penmarc'h avait absorbé l'esprit et le temps de la marquise : elle en avait quelque peu oublié la petite de Lansac. De son côté, Edith, comme chaque année, était partie chez ses grands-parents de Montreuil et ne revint que vers Pâques. Mme du Rosmeur reprit son projet ; Jeanne de Kerbarzic se rendit aux raisons de sa tante et lui demanda seulement de dicter la lettre qu'elle devait écrire à sa cousine Odette.

Ce nom de Ploch sur l'adresse la choqua quelque peu ; mais la pensée d'être utile à Edith vainquit sa répugnance. Mme Ploch, surprise, hésita au reçu de la lettre sur la décision qu'elle devait prendre, mais, comme elle avait l'habitude de s'en rapporter à son mari pour les questions difficiles, elle lui remit la lettre en lui demandant la réponse.

— C'est une insolence de ces gens aussi arrogants que mal élevés. Vouloir voir la fille sans la mère !... Est-ce parce que la fille de Mme Ploch s'appelle Mlle de Lansac ? Au surplus ce n'est pas ma fille, faites ce que vous voudrez, ma chère. Si j'étais en jeu, fit Ploch, je refuserais net.

Mais Edith avait surpris l'arrivée au château de Corentin en livrée.

— Quel est ce domestique ? demanda-t-elle au valet de chambre.

— Le cocher de Mme de Kerbarzic, Mademoiselle.

— Qu'est-il venu faire ici ?

— Porter une lettre pour Madame.

Edith brûlait de savoir le contenu de cette lettre ; or, un secret résistait difficilement à sa diplomatie. A force de ruse, elle arracha le sien à sa mère.

— Et tu as dit oui, n'est-ce pas, maman ?

— J'ai dit non, chérie, après avoir consulté ton père, il trouve avec raison que les parents ne se voyant pas, les enfants doivent suivre leur exemple.

Une lueur de colère parut dans les yeux d'Edith. Ainsi elle devait être victime d'une faute dont personne n'était coupable, pas même, elle en était sûre, le vieil oncle de Kerbarzic. C'était donc à une stupidité de la vie qu'elle se heurtait. Trop fière pour exprimer un regret qu'elle savait inutile, elle se tut. C'est à Sœur Guenolé qu'elle irait dire sa peine et demander conseil.

On était au mois d'août ; depuis huit jours déjà, les classes étaient vides des fillettes envolées : seules, les petites orphelines, n'ayant point de parents qui les voulussent recevoir, étaient restées chez les bonnes religieuses, leurs mères à elles, les pauvres enfants.

Edith, ce jour-là, se fit matinale : elle voulait passer quelques bonnes heures près de sa sainte amie, comme elle appelait Sœur Guenolé ; Miss Eliott l'accompagna à Keramel ; elle voulait profiter de ces moments de liberté pour finir une aquarelle commencée depuis l'an dernier « Les canards à la mare ».

(A Suivre)

CHOCOLAT D'AIGUEBELLE
CACAO D'AIGUEBELLE
Dépôt : 74 bis, rue Nationale, LILLE